

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 1 – 22 septembre 2020

Date de convocation : 14 septembre 2020

Présidence de : Mme Christine FUHREL

Quorum : 15

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
<b>I – <u>Approbation du PV de la séance du 23 juin, approbation du PV de la séance du 31 août et de l'ordre du jour de la séance du 22 septembre 2020</u></b>					
Ordre du jour du CA du 22 septembre	Avis	3			
Approbation du PV du CA 23 juin	Avis	3		PV CA 15/06/2020	1
Approbation du PV du CA 31 août	Avis	3		PV CA 31/08/2020	2
<b>II – <u>Vie pédagogique et éducative</u></b>					
1 – Bilan de l'année scolaire 2019/2020		4			
2 – Structure arrêtée et effectifs 2020/2021		4			
3 – Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2020/2021	Avis	4-5		Calendriers et fermeture	3,4,5
<b>III – <u>Fonctionnement général</u></b>					
1 – Contrats et conventions	Vote	5	17,18	Contrats et conventions	6,7,8
2 – Autorisation concession de logement par occupation précaire	Vote	5	19	Concession de logements	9
3 – Projets et sorties scolaires	Vote	6	15,22	Projets, sorties, budgets	10 et 10bis
<b>IV – <u>Vie financière</u></b>					
1 – DBM pour information		6		Présentation financière	11
2 – DBM pour vote	Vote	6-7	19,16	Prélèvement FDR	12
3 – Admission en non-valeur	Vote	7	21,24	DBM6, DBM7, DBM 8 info	13
				DBM 9 vote	14
<b>V – <u>Questions diverses</u></b>					
	Vote	7-8	20,23		

Signatures

La Présidente

Mme FUHREL



La Secrétaire

Mme BELIARD Catherine

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 22 septembre 2020

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants				
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Mme FUHREL Christine	1						
	Adjoint	M. BAREAU Antoine	1			Mme BABIN Delphine	1		
	Gestionnaire	M. LIENART Jean-François	1						
	CPE	M. ALBERT Didier	1						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore	1						
	Groupement de commune	Mme COINEAU Dany			1				
	Commune siège	Mme DUVAL Alexandra			1				
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît	1						
<b>Personnalité qualifiée</b>									
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	1						
		M. BOUTIN Marc		1		M. BOILLEAU Olivier	1		
		Mme JULIEN Anne-Laure	1						
		Mme GRILLET Claudia			1	Mme FORT Karine	1		
		M. FRESON Damien	1						
		Mme DAMON Géraldine	1						
		Mme COUTANT Monique	1						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme BÉLIARD Catherine	1						
		Mme GENAIVRE Isabelle			1				
		Mme GAUDIN Sandrine	1						
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	M. MÉHEUX-DRIANO Yann	1						
		Mme FRADET Rachel		1					
		M. BOUYER Jean	1						
		M. BRION Loïc	1						
		Mme DEVEAUX Sophie	1						
	Elèves	Mme SABERAZANA Sandra Lois	1						
		M. SIBELLAS Baptiste	1						
		M. GREGORY William	1						
		M. MAUMONT-BARIBAUD Edouard	1						
		Mme DESCAMPS Amandine			1				
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le quorum étant atteint (19), Mme le Proviseur ouvre la séance à 18h08.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme BELIARD Catherine

18h13 : Arrivées de M. Albert et de Mme Julien (21 votants)

## **I. Approbation du PV de la séance du 23 juin, de la séance du 31 août et de l'ordre du jour de la séance du 22 septembre 2020**

### **1.1 Ordre du jour du conseil d'administration du 22 septembre 2020**

#### **I – Approbation du procès verbal de la séance précédente**

Approbation du PV du 23 juin 2020

Approbation du PV du 31 août 2020

#### **II – Vie pédagogique et éducative**

1. Bilan de l'année scolaire 2019/2020
2. Structure arrêtée et effectifs 2020/2021
3. Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2020/2021

#### **III – Fonctionnement général**

1. Contrats et conventions
2. Autorisation concession de logement par occupation précaire
3. Dates de fermeture de l'établissement
4. Projets et sorties scolaires

#### **IV – Vie financière**

1. Décisions budgétaires modificatives

#### **V – Questions diverses**

### **1.2 Approbation du PV de la séance du 23 juin 2020**

Annexe 1 : PV CA 23 06 2020

Il est signalé par un représentant au CA que l'heure d'arrivée d'une élève n'est pas exacte. Après vérification, il s'avère qu'il n'y a pas d'erreur.

**Approbation du PV de la séance du 23 juin 2020**  
**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 21**

### **1.3 Approbation du PV de la séance du 31 août 2020**

Annexe 2 : PV CA 31 08 2020

**Approbation du PV de la séance du 31 août 2020**  
**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 21**

## II. Vie pédagogique et éducative

### 2.1 Bilan de l'année scolaire 2019/2020

Mme le Proviseur présente le bilan de l'année scolaire 2019-2020.

*Départ d'un représentant élèves (20 votants)*

### 2.2 Structure arrêtée et effectifs 2020/2021

#### Secondaire

Mme Le Proviseur présente différents tableaux qui montrent une légère baisse des effectifs dans le secondaire, notamment en terminale. Les collèges de recrutement sont Ronsard, Ferdinand Clovis Pin, France Bloch Sérazin, Gérard Philippe (Chauvigny) et le collège privé de La Providence.

Mme le Proviseur présente ensuite les effectifs dans les différentes spécialités et options, et ce dans les différents niveaux. Elle précise qu'en ce début d'année il y a eu beaucoup de demandes d'abandon d'options. Si ces élèves avaient pris leur décision plus tôt, d'autres options et des dédoublements auraient pu être proposés ; de plus, certains emplois du temps seraient moins compliqués.

Mme le Proviseur annonce que l'établissement a reçu 149 heures en HSE qu'il faut consommer avant les vacances de Toussaint. Elles sont destinées à aider les élèves qui ont été en difficultés pendant le confinement et n'ont pas pu assister correctement aux classes virtuelles. Mme le Proviseur indique que les élèves de seconde sont demandeurs et que leurs emplois du temps faciliteront plus l'utilisation de ces heures, ceux des premières et terminales étant déjà bien chargés.

Un enseignant demande s'il sera possible pendant les vacances de Toussaint, pour les enseignants qui le désirent, de venir travailler dans l'établissement avec des élèves volontaires. Mme le Proviseur répond favorablement pour les deux ou trois premiers jours des vacances, avec des élèves volontaires. Les enseignants devront proposer des créneaux pour chaque matière (l'enseignant n'étant pas obligatoirement celui de l'élève). Il sera sans doute possible d'avoir une rallonge en HSE.

M. Brion, représentant des parents d'élèves, demande s'il y aura des heures d'orientation en première. Mme le Proviseur répond positivement. Mme Cottenceau, psychologue scolaire, interviendra comme les années précédentes. En ce qui concerne les professionnels, cela dépendra de l'évolution de la pandémie.

Dans le calendrier prévisionnel, toutes les dates habituelles sont maintenues pour le moment et les intervenants extérieurs peuvent intervenir (sauf modifications liées aux dispositions COVID).

#### CPGE

Les effectifs sont stables, mais en ECS 1ère année seulement 21 étudiants, ce qui est un très mauvais chiffre. Il y a eu un très faible remplissage dès le début, les étudiants qui avaient une réponse positive dès le début de ParcoursSup répondaient très rapidement « non ».

En CPGE 2ème année, nous notons des intégrations tardives (il reste encore quelques places).

Parmi les étudiants CPGE, il y a environ 200 boursiers. Environ 65 % des étudiants proviennent de l'académie (85% pour les HK).

### 2.3 Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2020/2021

Annexe 3 : Calendrier prévisionnel de l'année scolaire 2020-2021

Annexe 4 : Calendrier des examens et concours

Annexe 5 : Calendrier fermeture de l'établissement

## Calendrier du secondaire : 1 : EC1 et 2 – T : EC3 – EPS CCF – Bac blanc – Epreuves nationales du Bac – Année 2020-2021

Le calendrier doit être voté car il y a les dates des épreuves EPS mais d'autres dates pourront être décalées si nécessaire.

### Approbation du calendrier des examens et concours

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20

## Calendrier de fermeture de l'établissement

Pour information, il n'y aura pas d'épreuve du CAPES cette année dans l'établissement.

En ce qui concerne les classes préparatoires, des concours risquent de se dérouler pendant le « pont de l'Ascension », le calendrier pourra être modifié en fonction des dates des concours.

### Approbation du calendrier de fermeture de l'établissement

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 20

19h13 : Départ d'une représentante élèves (19 votants)

## **III. Fonctionnement général**

### **3.1 Contrats et conventions**

Annexe 6 : Contrat Véolia

Annexe 7 : Convention de stage CART

Annexe 8 : Convention stade poitevin tennis

- Contrat d'apport direct des déchets avec la société VEOLIA

#### Approbation du contrat d'apport direct des déchets VEOLIA

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte n°17

- Convention-type de stage avec le CART-ADSEA 86, pour l'accueil d'adultes en stage de formation en milieu professionnel

#### Approbation de la convention de stage vierge pour le CART

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte n°18

- Convention Stade Poitevin Tennis

La convention sera examinée à un prochain conseil d'administration, celle en notre possession ne nous convenant pas en l'état. Des précisions doivent être apportées sur les tarifs et le nombre d'élèves concernés.

### **3.2 Autorisation concession de logement par occupation précaire**

Annexe 9 : Concessions de logements

#### Approbation autorisation concession de logement par occupation précaire

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte n°19

### 3.3 Projets et sorties scolaires

Annexe 10 : Projets et sorties scolaires

Annexe 10 bis : Projets et sorties scolaires budgets

Les projets « Ecole du spectateur » et « Théâtre La Coursive » peuvent rentrer dans les demandes de subvention Région.

Actuellement, les voyages et sorties ne sont autorisés que dans le département de la Vienne.

#### Approbation des projets, sorties scolaires et budgets

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19  
Acte n°15

Perception de 2 encaissements de 45€ chacun, en rapport avec la sortie pédagogique Paris Opéra de février 2020. Cette recette réalisée sur des particuliers a vocation à se substituer au versement du prix des places par 2 élèves qui se sont décommandés au dernier moment.

Contre : 0      Abstention : 0      Acceptation du don  
Pour : 19  
Acte n°22

## IV. Vie financière

Annexe 11 : Présentation financière

Annexe 12 : Proposition prélèvement FDR

Annexe 13 : DBM6, DBM7 et DBM8 pour info

Annexe 14 : DBM9 pour vote

### 4.1 DBM pour information

La taxe d'apprentissage représente environ 13 000 € (celle de cette année et l'excédent de l'année précédente), elle est destinée exclusivement aux STMG.

### 4.2 DBM pour vote

- Classe mobile : 10 000 €

Financement refusé par la Région, les nouveaux équipements ne font pas partie des priorités

Il faudra en étudier le stockage.

- Crédits pédagogique éco-gestion : 2 000 €

Certaines dépenses ne peuvent pas être prises sur la taxe d'apprentissage

- Armoire cuisine : 2 000 €

Armoire froide qui pourra être utilisée dans la nouvelle restauration

- Gaz : 40 000 €

Malgré le confinement des bâtiments ont été chauffés (personnels étant présents dans l'établissement, logements de fonction, collège qui a reçu des élèves). On espère ne pas devoir utiliser la totalité des 40 000 €.

Actuellement, seuls la résidence CPGE et le bâtiment B sont reliés au réseau chaleur urbain. Si le raccordement du bâtiment A et administratif n'est pas fait avant les vacances de Toussaint, il ne pourra se faire qu'après la période de chauffe.

**Approbation pour que les 3 DBM soient votées en 1 seule DBM**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19

**Approbation de la DBM**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19

Acte n°16

### 4.3 Admission en non-valeur

**Approbation de l'ajout à l'ordre du jour de l'admission en non-valeur**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19

Acte n°21

Admission en non-valeur pour un élève du collège Ferdinand Clovis Pin, rationnaire du lycée Camille Guérin, pour un montant de 128 €

**Approbation de l'admission en non-valeur du collège Ferdinand Clovis Pin**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19

Acte n°24

## V. Questions diverses

### Questions diverses des personnels enseignants

#### - Déclaration liminaire du collège des personnels enseignants

*« Les enseignants du lycée Camille Guérin ont appris les convocations en Commissions Administratives Paritaires disciplinaires de quatre enseignants du lycée Desfontaines de Melle pour la semaine du 12 octobre. Nous souhaiterions faire part de notre inquiétude aux membres du conseil d'administration.*

*Après une enquête administrative et 6 mois de suspension à titre conservatoire, ces 4 enseignants font aujourd'hui toujours l'objet de poursuites liées à leur mobilisation contre les E3C (épreuves communes de contrôle continu) à Melle. Rappelons que ces mobilisations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire national.*

*Sans préjuger de l'innocence des collègues, nous redoutons une sanction « pour l'exemple » dans une logique d'intimidation des personnels.*

*Nous affirmons notre profond attachement républicain aux libertés publiques que sont le libre exercice de l'activité syndicale et le libre exercice du droit de grève et de manifestation. »*

#### - Point sur le Covid : précisions sur les cas contacts, les personnels et Asa

A ce jour, nous avons eu chez les élèves 4 cas positifs : 3 sont de retour en cours et 1 qui est encore en quatorzaine. Les cas contacts ont été testés négatifs et les nouveaux cas contacts, dont nous avons connaissance, sont des cas contacts de personnes extérieures à l'établissement. Chez les adultes, nous n'avons aucun cas positif connu et tous les personnels ayant été testés sont négatifs.

Les représentants enseignants font une nouvelle fois remarquer que la prise en charge financière des personnels cas contacts devant respecter une quatorzaine n'est toujours pas claire (arrêt maladie ou pas, jour de carence ou pas...).

- Etat sanitaire général du lycée : toilettes, lavabos...

Nettoyage de toutes les salles de classe le matin : il n'y a pas assez d'agents (arrêts maladie et nombre insuffisant d'agents en général). Une intervention a été faite auprès de la Région qui a envoyé des renforts à certains moments. Malgré ces renforts, toutes les zones ne peuvent pas être faites tous les jours et une rotation est effectuée.

Au self, il convient de signaler un manque de ventilation dans un réfectoire mais il est impossible de réduire le nombre de places disponibles : tous les rationnaires ne pourraient pas passer dans un laps de temps raisonnable.

Pour les toilettes, une demande a été faite à la Région dans le dialogue immobilier de façon prioritaire pour les toilettes garçons/filles au bâtiment A ; les enseignants font remarquer que les toilettes inter-étages sont actuellement fermées.

Pour rappel, la surface de l'établissement est de 23 000 m<sup>2</sup> et le nombre d'agent est insuffisant pour un nettoyage optimum en période de pandémie.

- Organisation et préparation du Grand Oral

Mme le Proviseur n'a pas d'autre information à apporter que celle déjà donnée aux enseignants. Des entraînements pourraient se faire sur des heures de spécialité en petits groupes.

- Comment signaler un problème d'entretien (ancien ticket Redmine)

Les codes ont été transmis aux enseignants coordonnateurs.

#### Questions diverses des représentants des parents

- Bilan rentrée : cf. début du conseil

- Avancement de la restauration

Il y a actuellement environ deux mois et demi de retard sur le calendrier prévisionnel

- Etat des lieux Covid 19 : mesures mises en place, application/contrôle port du masque dans la zone des 50 m autour du lycée

Réponse déjà apportée en partie.

En ce qui concerne le port du masque dans la zone des 50 m, Mme le Proviseur rappelle que cela ne relève pas de sa compétence et rappelle que l'amende pour non port du masque s'élève à 135 €.

- Don au lycée de manuels par la PEEP (16 manuels d'histoire de l'art)

**Acceptation du don de manuels par la FEEP**  
**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19**  
**Acte n°20**

- Don au lycée de manuels par la FCPE (16 manuels d'arts plastiques, 22 dictionnaires SES, 5 livres de chinois, quelques cahiers de 1<sup>ère</sup> STMG)

**Acceptation du don de manuels par la FCPE**  
**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 19**  
**Acte n°23**

Fin de séance : 20h30